

— Maintenant, monsieur le docteur, en deux temps et trois mouvements nous allons, s'il vous plaît, régler nos comptes.

— Nous avons donc des comptes à régler ensemble, mon brave Claude ? demanda le jeune médecin.

— Oui, pardieu, monsieur le docteur !

— Lesquels ?...

L'ex-matelot tira de sa poche inépuisable le portefeuille de Laurent, l'ouvrit et en étala sur une table des billets de banque.

— Qu'est-ce que cela ! fit Georges.

— Vingt-neuf mille cinq cents francs... Il y en avait trente mille mais j'ai été obligé, pour mes frais et dépenses d'en prendre cinq cents, dont je rendrai compte comme de juste...

— A qui appartient cet argent ?

— A mademoiselle Edmée et à sa mère, puisqu'il fait partie de l'héritage que le misérable gueux leur volait. Je le dépose entre vos mains, et je n'ai pas besoin de reçu...

— Mais comment cette somme se trouve-t-elle en votre possession ?

— Ah ! c'est juste... je ne vous ai pas tout dit... Eh bien ! écoutez... Voici la chose... Ça ne sera pas long...

Et Claude raconta brièvement l'histoire des trente mille francs remis par Fabrice à Laurent pour solder l'acquisition du petit bateau à vapeur.

Puis il ajouta :

— Demain, monsieur Georges, il faudra vous rendre à la villa de Neuilly-Saint-James... Dans un endroit que je vous indiquerai, et qui est un des tiroirs du bureau de M. Fabrice, vous trouverez, on peu s'en faut, toute la fortune de M. Delarivière...

— Nous irons ensemble, répliqua Georges, et, soit dit en passant, j'espère bien que vous resterez attaché à la maison de mademoiselle Edmée et de sa mère, avec le titre et la situation qui vous seront agréables...

— Tonnerre de Brest ! s'écria Claude, je le crois bien, que je resterai... Je ne demandais que ça... Mes canots, voyez-vous, c'est mes enfants ! Je pourrai garder mon mousse, pas vrai, monsieur Georges ?

— Certainement.

— Et à propos de mon mousse, j'irai le plus tôt possible le chercher à Mantes, le pauvre gamin... Je suis sûr qu'il est aux cent mille coups de s'être laissé rouler par cet autre gredin de Laurent, et pourtant ça n'est point sa faute, à ce petit, bien sûr ! On ne peut attendre d'un moussaillon de dix ans les raisonnements d'un vieux gabier de misaine !... Hein, monsieur Georges ?...

— Personne n'en doute. Vous irez donc chercher l'enfant, et vous l'autoriserez à passer quelques jours auprès de sa mère.

— Ah ! tonnerre de Brest, va-t-il être heureux, le petit ! Là-dessus, monsieur Georges, si vous n'avez plus besoin de moi présentement, j'irai volontiers faire un somme...

— On va vous donner une chambre.

— Inutile.

— Où coucherez-vous donc ?

— Au grand air... Dans le jardin, parbleu ! J'ai besoin de fraîcheur, l'herbe des gazons est superbe, et je dormirai à la belle étoile comme un bienheureux !

— Mais votre blessure ?...

— Pas la peine d'en parler.

— Pourquoi donc ?

— M. votre lieutenant que voilà à examiné ce bobo... Il a dit que ce n'était rien du tout, et que dans une huitaine il n'y paraîtrait plus...

— C'est exact, appuya le docteur Schultz, M. Claude ne se trompait point... Le projectile n'a fait que traverser les chairs. Aucune partie essentielle n'est atteinte.

— Mais celui qui vous a blessé... demanda Georges, ce valet de chambre, ce Laurent ? qu'est-il devenu ? où est-il ?

— A Courbevoie ; chez un brave homme d'aubergiste qui m'achète mon poisson et à qui je l'ai consigné, en assez piteux état d'ailleurs, et bien autrement détérioré que moi...

— Que lui est-il donc arrivé ?...

— Il a une balle dans l'épaule, lui !... Nous avons fait coup fourré en tirant l'un sur l'autre... Que voulez-vous ? il ne s'attardait guère, en entrant dans le parc de la villa, à me trouver sur son passage... On l'a soigné là-bas... il en aura tout au moins pour un mois ; entre nous je ne le plains guère... il n'a que ce qu'il mérite.

— Était-il vraiment le complice de Fabrice Leclerc ?...

— Ni pour l'assassinat de Melun, ni pour l'empoisonnement d'Auteuil, mais la justice fera bien tout de même de le questionner afin d'éclaircir les choses, car il y « avait du mic-mac entre lui et son maître... Sur ce, mam'zelle et messieurs, votre serviteur, je vais dormir... »

— Oui, mais pas en plein air ? Je vous l'interdis absolument, l'humidité du sol pourrait envenimer votre blessure. Vous coucherez dans un lit.

— Par ordonnance du médecin ? demanda Bordeplat en riant.

— Oui.

— J'obéis, alors, bonsoir tout le monde.

Le docteur Schultz sortit avec Claude qu'il installa dans une cellule vide.

Il était beaucoup trop tard, ou plutôt beaucoup trop matin, pour que l'illustre professeur retournât à Paris.

Georges lui donna l'hospitalité et le contraignit d'accepter sa propre chambre.

Au point du jour, le commissaire de police d'Auteuil arrivait à la maison des folles. A neuf heures, le procureur de la République, un juge d'instruction et le chef de la sûreté s'y rendraient à leur tour.

Procès verbal fut dressé des faits accomplis devant témoins, et de ce que raconta Claude Marteau. Les pièces à conviction furent décrites au procès verbal, puis enfermées dans un coffret bien et dûment scellé.

A midi, Fabrice Leclerc partait en voiture pour le Dépot, entre deux agents. En présence des magistrats, le neveu du banquier s'était renfermé dans un mutisme absolu.

Jeanne allait de mieux en mieux. Edmée, brisée par les émotions des jours précédents, était de plus en plus faible.

Quand on entra dans la cellule de Mathilde Jancelyn, on la trouva étendue sur le tapis, sans mouvement.

La malheureuse fille était morte à l'instant précis où Georges, appuyant la main sur l'épaule de l'empoisonneur, lui disait :

— Finissez-en cette nuit, monsieur Fabrice ! Versez tout !...

## XV

### L'AFFAIRE FABRICE LÉOLÈRE

Un mois environ s'était écoulé depuis les derniers événements que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Jeanne Delarivière se trouvait en pleine voie de guérison physique.

Les souffrances résultant du poison versé par Fabrice diminuaient chaque jour et devaient disparaître tout à fait dans un délai prochain.

Alors, pour redevenir complètement elle-même, il ne lui manquait plus que la raison, et Georges Vernier, assisté par son illustre maître, le docteur V..., se croyait sûr de la lui rendre.

Edmée continuait à languir, comme une jeune fleur dont un choc a meurtri la tige.

Depuis l'arrestation du misérable assassin, Georges s'était occupé de la fortune de M. Delarivière.

Conduit par Claude Marteau à la villa de Neuilly, il avait trouvé la plus forte partie de cette fortune dans le tiroir à cassé du bureau de Fabrice.

Nous savons depuis longtemps que le banquier Jacques Lefebvre était dépositaire du reste.

Le jeune médecin s'était mis en rapport avec le notaire de la rue Louis-le-Grand dont il avait lu l'adresse à l'hôtel du